

COMMUNE DE CHOLET

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2017
Séance 17h30

Le 11 décembre 2017 à 17h30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles BOURDOULEIX, Maire, pour la tenue du Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 5 décembre 2017.

Sont présents :

Monsieur Gilles BOURDOULEIX : Maire

Madame Florence JAUNEAULT : Maire-Délégué

Monsieur Michel CHAMPION : Premier Adjoint

Madame Florence DABIN, Monsieur John DAVIS, Monsieur Roger MASSE, Madame Laurence TEXEREAU, Monsieur Jean LELONG, Madame Annick JEANNETEAU, Monsieur Jean-Paul BREGEON, Monsieur Michel BONNEAU, Monsieur Frédéric PAVAGEAU, Madame Natacha POUPET-BOURDOULEIX, Madame Simone POUPARD : Adjoints

Madame Sylvie ROCHAIS, Monsieur Jean-Michel BOISSINOT, Madame Patricia RIGAUDEAU, Monsieur Jean-François BAZIN, Madame Elisabeth HAQUET, Monsieur Benoît MARTIN, Madame Sandrine RAOUX, Monsieur François DEBREUIL, Monsieur Olivier BAGUENARD, Monsieur Jordan JOUTEAU, Madame Nathalie GODET, Monsieur Gilles ALLINDRE, Madame Evelyne PINEAU, Monsieur Patrice BRAULT, Madame Catherine BODET, Amélie BROQUAIRE, Monsieur Jean-Claude BESNARD, Monsieur Jean-Marc VACHER, Madame Anne GRAVELEAU-HARDY, Monsieur André CERQUEUS, Monsieur Xavier COIFFARD, Monsieur Ammar HADJI : Conseillers Municipaux

Sont absents :

Madame Isabelle LEROY, Madame Valérie FERRIOL-ROUSSEAU.

Ont donné procuration :

Madame Maya JARADE à Madame Natacha POUPET-BOURDOULEIX, Monsieur Jean-Jacques BOURGUIGNON à Monsieur Jean-Michel BOISSINOT, Madame Gwénaëlle DUCHESNE à Madame Evelyne PINEAU, Madame Magalie GREAU à Monsieur Xavier COIFFARD, Madame Catherine CANALS à Madame Anne GRAVELEAU-HARDY, Monsieur Bernard RABILLER à Monsieur Jean-Marc VACHER, Monsieur Youssef LAARABI à Monsieur André CERQUEUS.

En application de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal désigne Madame Amélie BROQUAIRE comme secrétaire de séance.

5 - AMÉNAGEMENT ET PATRIMOINE

5.1 - DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AE N° 612 SITUÉE SUR LA PLACE DU 8 MAI 1945

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (41 Pour – 2 Abstentions),

DECIDE

Article 1- de constater que la parcelle cadastrée section AE n° 612 située sur la place du 8 mai 1945, d'une emprise de 2 379 m² n'est plus affectée au domaine public routier.

Article 2 - de déclasser du domaine public routier, la parcelle cadastrée section AE n° 612 située sur la place du 8 mai 1945, d'une emprise de 2 379 m², afin de conclure sur cette parcelle un bail emphytéotique administratif pour la construction des nouvelles halles.

Cf. annexe 5.1

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Le président
Gilles BOURDOULEIX

Le secrétaire
Madame Amélie BROQUAIRE

Les Elus Municipaux,
présents à la fin de la séance de **17h30** du 11 décembre 2017,

Florence JAUNEAULT	Michel BONNEAU	Benoît MARTIN	Catherine BODET
Michel CHAMPION	Frédéric PAVAGEAU	Sandrine RAOUX	Jean-Claude BESNARD
Florence DABIN	Natacha POUPET- BOURDOULEIX	François DEBREUIL	Jean-Marc VACHER
John DAVIS	Simone POUPARD	Olivier BAGUENARD	Anne GRAVELEAU- HARDY
Roger MASSE	Sylvie ROCHAIS	Jordan JOUTEAU	André CERQUEUS
Laurence TEXEREAU	Jean-Michel BOISSINOT	Nathalie GODET	Xavier COIFFARD
Jean LELONG	Patricia RIGAUDEAU	Gilles ALLINDRE	Ammar HADJI
Annick JEANNETEAU	Jean-François BAZIN	Evelyne PINEAU	
Jean-Paul BRIGEON	Elisabeth HAQUET	Patrice BRAULT	

**DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER DE LA PARCELLE
CADASTRÉE SECTION AE n°612 SITUÉE SUR LA PLACE DU 8 MAI 1945**